



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION



CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

Atelier Transports Cadrage préliminaire

L'atelier transports du volet climat et biodiversité du Conseil national de la refondation (CNR) a vocation, en lien avec l'exercice de planification écologique, à aborder certains enjeux concrets de la transition écologique des mobilités dans une logique de participation élargie, afin d'identifier des solutions précises et des leviers actionnables pour accélérer la décarbonation des mobilités en proposant des solutions adaptées à chaque territoire.

Entre 1995 et 2019, les émissions de gaz à effet de serre des transports ont augmenté de 1,4% alors que tous les autres secteurs ont réduit leurs niveaux d'émissions¹. Les transports représentent environ 30% des émissions nationales de gaz à effet de serre. 94,7% des émissions du secteur des transports proviennent du transport routier, 53,5% des voitures particulières des ménages. En 2019, avant la crise sanitaire qui a fortement touché les transports, la consommation énergétique des transports s'établissait à 45,2 millions de tonnes équivalent pétrole : 92,9% liés à la route, 3,8% à l'aérien, 1,9% au ferroviaire et 1,3% au maritime et au fluvial.

En 2019, les Français réalisaient environ trois déplacements par jour, du lundi au vendredi, ce qui représente près de 181 millions de déplacements quotidiens. En moyenne, ils passent 1h02 à se déplacer en une journée, même si cela dépend fortement du lieu de résidence². En outre, le taux d'occupation des véhicules constitue également un enjeu : 81% des kilomètres parcourus par les Français le sont en voiture individuelle et les déplacements professionnels en voiture concernent très majoritairement un conducteur seul, aussi bien sur courte que longue distance (respectivement 88% et 67%)³.

Ces chiffres clés – exemples parmi d'autres – soulignent l'importance de la transition écologique du secteur des transports dans le contexte de la lutte contre le changement climatique. Pour répondre à cet enjeu majeur, les travaux de l'atelier transports du CNR climat et biodiversité seront articulés autour de trois questions.

1. CGDD, Chiffres clés des transports – Editions 2022 et 2021. Dans l'ensemble des autres secteurs de l'économie (industrie, agriculture, résidentiel et tertiaire), les émissions de gaz à effet de serre ont baissé de 25% entre 1995 et 2019.

2. CGDD (2020), Enquête mobilités des personnes - 2019

3. CGDD (2022), Se déplacer en voiture : seul, à plusieurs ou en covoiturage ?

1. COMMENT PROPOSER DES TRANSPORTS DU QUOTIDIEN PLUS ACCESSIBLES ET PLUS PROPRES ?

La priorité doit être donnée aux transports du quotidien, notamment domicile-travail, en acceptant des problématiques et des solutions différenciées d'un territoire à l'autre. Ainsi, dans les zones urbaines denses, le développement des transports publics, en particulier ferroviaires, apparaît essentiel, de même que le recours croissant aux mobilités actives (vélo notamment). La question de la transition écologique des mobilités dans les espaces peu denses et la manière dont l'État pourrait y répondre revêt également une importance particulière dans l'actualité : selon France Stratégie, les espaces correspondant au périurbain élargi et à la campagne autour des métropoles et des villes moyennes concentrent un nombre d'enjeux importants, compte tenu des densités et flux potentiels⁴. Dans ces espaces, la place de la voiture individuelle est prégnante, notamment par rapport à celle des transports publics. Cette limitation de l'offre rend difficilement acceptable, pour une partie importante de la population, les incitations à réduire l'usage des véhicules particuliers, alors qu'il s'agit d'un levier majeur de transition écologique.

Les enjeux suivants seront abordés dans le cadre de l'atelier transports.

- Quels leviers doivent être actionnés de manière prioritaire par l'État et les collectivités locales ? Comment augmenter la proportion de Français ayant accès à une offre de transports publics pour leurs déplacements du quotidien ?
- Comment améliorer l'accessibilité et la qualité de service des transports publics (offre, tarifs, sécurité, confort, ponctualité), notamment ferroviaires ?
- Comment lutter contre l'autosolisme ? Quelle place pour les solutions de covoiturage, d'auto-partage et toute solution de partage de voiture ?
- Quelles solutions de mobilité pour les publics les plus vulnérables ? Quelles formes pourraient prendre les mobilités solidaires (auto-stop organisé, transport d'utilité sociale) ?
- Quelle stratégie pour permettre la transition des véhicules thermiques en électriques et le maillage du territoire en bornes de recharge électriques ?

2. QUELLES ACTIONS CONCRÈTES POUR DÉCARBONER LE TRANSPORT DE MARCHANDISES ?

Le transport de marchandises (routier à plus de 85%, ferroviaire à 10% et fluvial à moins de 5%) représente environ 10% des émissions annuelles de gaz à effet de serre de la France. Le secteur de la logistique représente aussi 10% du PIB français et 1,8 million d'emplois. La stratégie nationale de développement du fret ferroviaire prévoit un doublement d'ici à 2030. La décarbonation du transport routier de marchandises se heurte, pour les quelque 600 000 véhicules lourds en France, aux difficultés de l'électrification et du développement de l'hydrogène.

Les enjeux suivants seront abordés dans le cadre de l'atelier transports.

- Comment favoriser concrètement le report modal et le développement de l'intermodalité pour le transport de marchandises ?
- Quelle place pour le fluvial dans le transport et la logistique ? Quelles améliorations promouvoir pour mieux connecter nos grands ports au reste du territoire ?
- Comment mettre en œuvre la décarbonation pour le transport routier de marchandises ? Comment réussir la mise en place des zones à faibles émissions (ZFE) pour le secteur de la logistique et du transport de marchandises ?

3. QUELS LEVIERS D'ACTION POUR FACILITER LA TRANSFORMATION DE LA MOBILITÉ LONGUE DISTANCE AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Après un débat nourri dans le cadre de la Convention citoyenne pour le climat et de la loi dite climat et résilience, il demeure nécessaire d'identifier des mesures concrètes pour accélérer leur décarbonation, notamment pour les trajets longue distance faisant intervenir le train et l'avion.

Les enjeux suivants seront abordés dans le cadre de l'atelier transports.

- Quelles mesures pour accélérer la décarbonation du transport aérien ? Comment assurer la structuration d'une filière de production de carburants d'aviation durables (SAF) en France, de manière à rester compétitif et à permettre l'atteinte des objectifs européens ?
- Comment mieux prendre en compte les besoins de mobilité des territoires enclavés en métropole et outre-mer ?
- Comment favoriser concrètement le développement de l'intermodalité fer-air ?

4. France Stratégie (2021), Mobilités dans les espaces périphériques et peu denses : pour un territoire plus accessible ?



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*